

Réunion du Conseil Municipal

Séance du Vendredi 28 septembre 2012

L'an deux mille douze et le vendredi vingt huit septembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Éliette VALAT, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN, Daniel GIOVANNACCI, Bernard ROUQUETTE, Claire GINIER, Élie COUDERC.

Excusé : Johan VALMALLE

Madame Éliette VALAT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption du compte-rendu du 1er juin 2012

Décisions modificatives

1 – Budget du CCAS

Le trésorier de Florac a demandé de corriger certaines imputations concernant le prêt pour la Ruche. Le conseil décide donc de voter la décision modificative ci-dessous à l'unanimité :

Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
6562 : - 2 000,00 €	773 : + 6 000,00 €
023 : + 8 000,00 €	
Dépenses investissement	Recettes investissement
2764 : + 8 000,00 €	021 : + 8 000,00 €

2 – Budget Principal

- Pour le FNGIR (n°1) : après le réajustement afin de le payer entièrement en 2012 le conseil municipal vote la DM suivante :

Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
6067 : - 106,00 €	
73923 : + 106,00 €	
Dépenses investissement	Recettes investissement

- Prêt (n°2) : Pour rembourser le prêt nous devons changer l'imputation initialement prévu à cet effet. Le conseil vote la DM suivante :

Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Dépenses investissement	Recettes investissement
274 : - 3 300,00 €	
1641 : + 3 300,00 €	

3 – Budget de l'eau

Les factures sont payées en intégralité au niveau des dépenses et les subventions encaissées au niveau des recettes. Afin d'éviter des problèmes pour payer les prochaines factures le conseil municipal à intégrer les recettes et les dépenses entière dans le budget par cette délibération.

Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Dépenses investissement	Recettes investissement
2315 – 9020 : + 6 100,00 €	161 : + 7 100,00 €
2315 – 9022 : + 1 000,00 €	

Bilan du Tapoul/Via Ferrata

Tapoul : Résultat 2012 - recettes : 15 099 € soit 4 314 tickets vendus.

Via Ferrata : nous en sommes à 2 853 € de recette.

Délibération convention de délégation au CDG pour la procédure de passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire

Le conseil décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion de la Lozère va engager en 2012. Il prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion de la Lozère à compter du 1^{er} janvier 2013.

Départ CAE

Suite au départ de Jonathan PIC (CAE), Pascal MATET a été embauché par la communauté de communes en remplacement. Il travail 30h par semaine (10h restent à la charge de la commune).

Délibération enfouissement de Massevaques (2ème tranche)

Pas de décision. Le conseil souhaite revoir les devis envoyés par le SDEE total de 24 843,94 € (pour SPIE de 20142,35 € TTC et ENGELVIN de 4 701,59 € TTC) à la baisse. La prise en charge serait de 5 776,29 € paraît beaucoup par rapport à la distance des travaux.

Charte du PNC

Le conseil, à l'unanimité émet un avis défavorable au présent projet de charte, en particulier par le caractère discriminatoire pour les habitants du PNC en regard des Droits et Libertés propres à l'ensemble des Français par rapport à la nouvelle charte du PNC.

Questions diverses

Rapport sur les Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) : Les rapports concernant l'eau pour l'année 2010 et 2011 sont votés.

Éclairage Public: Mise aux normes (éclairage LED à 30W). L'ensemble des éclairages actuels seront remplacés (hormis Massevaques, Place du village et le lampadaire de la ruche qui sont des réalisations récentes). 3 déplacements de lampadaires existants (2 au village et 1 au Roussels) ajout de 2 éclairages 1 à Carnac, 1 au village. Concernant l'éclairage public du serre et des chalets : 1 lampadaire sera posé au serre, l'éclairage public des chalet est envisagée par la pose de 4 bornes bois..

Transport Scolaire : Délibération pour la création d'un transport scolaire entre Vébron et Rousses voté à l'unanimité.

Hélios (Budget) : L'accès par Hélios du tableau de bord de l'élue sera donné à Daniel Giovannacci.

Indemnité des trésoriers : Les indemnités des 3 trésoriers de l'année 2012 (M. Combes, M. Cothias, Mme Gallas) ont été accordées pour un montant total de 30.49 € d'indemnité de budget et 235,00 € de conseil pour l'exercice comptable 2012.

SPANC : Pas de SPANC au Syndicat des Grand Site en discussion au niveau de la communauté de communes

Abri Bus : Demande d'installer un abri bus au niveau du Prat Nouvel. Le conseil reporte sa décision.

Classement voirie : Reprise du dossier de classement du chemin clos afin de la classer en voie communale.

Lettre Cabanel : Monsieur le Maire lit la lettre avant envoi à Mme Cabanel en réponse à son courrier.

La séance est levée à 0h30.